

PLAN LOCAL D'URBANISME MÉTROPOLITAIN



ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

PIÈCE N°3.0.0

- PLUM prescrit par délibération du conseil métropolitain du 11 juillet 2017
- PLUM approuvé par délibération du conseil métropolitain du 07 avril 2022
- PLUM mis à jour par arrêtés des 10 juillet 2022, 19 janvier 2023 et 10 octobre 2023
- PLUM Modifié par délibérations des conseils métropolitains du 22 juin 2023 et du 16 novembre 2023
- Modification n° 2 lancée par arrêté du 5 mai 2023